



TARIFS 2014-2015

I – Amendes administratives liées à l'organisation des compétitions (conformes aux tarifs fédéraux)

Feuille de match incomplète	10.00 €
Retard dans la saisie de la conclusion de match	20.00 €
Dirigeant ou officiel non licencié inscrit sur la feuille de match Art. 98.6-1	10.00 €
Feuille de match non transmise dans les délais (dimanche 20h)	10.00 €
Feuille de match transmise après le 3 ^e jour	60.00 €
Non utilisation de la feuille de match électronique Art.98.2-1	110.00 €
Résultat non transmis par voie réglementaire dans les délais	10.00 €

II – Amendes sportives

Forfait isolé + 15 ans ou + 16 ans	110.00 €
Forfait isolé jeunes	60.00 €
Forfait général + 15 ans ou + 16 ans	330.00 €
Forfait général jeunes	180.00 €
Match perdu par pénalité + 15 ans F ou + 16 ans M	20.00 €
Match perdu par pénalité -18 ans et jeunes	10.00 €

III – Amendes arbitrage

Non présentation d'arbitre ou arbitre non habilité	56.00 €
--	---------

IV – Amendes sanctions disciplinaires*

Avertissement	22.00 €
Blâme	33.00 €
Par date de suspension ferme	45.00 €
Pour une suspension d'un an	1 200.00 €
Pour une radiation	1 600.00 €
Par date de rencontre à huis-clos	75.00 €
Par date de suspension de salle	95.00 €
Suspension, inéligibilité à temps déterminé	
Droit de consignation : droit A	88.00 €
- Appel au jury d'appel ou à la commission CNCG	345.00 €
- Demande de sursis exécution provisoire d'une décision de 1 ^{re} instance	150.00 €

**L'amende appliquée sera de 50% en cas de sursis*

V – Indemnité d'arbitrage

Excellence Féminine & Masculine	33.00 €
Honneur Masculine	28.00 €
- 18 ans Féminin & Masculin	33.00 €
Indemnité délégué	33.00 €
Vacation conseiller d'arbitre	33.00 €

VI – Indemnité technique

Technicien

- ½ journée	16.50 €
- 1 journée	33.00 €
- 1 journée +1 nuit	42.00 €

VII – Frais kilométriques

Indemnité kilométrique arbitre	0.20 € / km*
Indemnité kilométrique technique	0.20 € / km*
Indemnité kilométrique administratif	0.20 € / km*

**Kilométrage : 0.20 € / km jusqu'à 80 km aller-retour et 0.23 € pour les km supplémentaires.*

VII – Droit de procuration

Il est égal aux frais de déplacement (0.25 € / km) pour une voiture entre le siège du club et lieu de l'Assemblée Générale, sans que ceux-ci soient inférieurs à 15 €).

VIII – Absence Assemblée Générale

Même barème que ci-dessus, + 0.40 € multiplié par le nombre de licenciés du club.

IX – Droit de modification de date de rencontre Art. 3.1-94

Toute demande de modification de date de rencontre doit être accompagnée d'un droit de 10 €. A défaut, la demande sera rejetée.

X – Droits d'engagement

➤ + 15 ans Féminines	
○ Excellence Départementale	315.00 €
➤ + 16 ans Masculins	
○ Excellence Départementale	315.00 €
○ Honneur Départementale	315.00 €
➤ Jeunes	
○ Féminines :	
▪ - 18 ans	128.00 €
▪ - 16 ans	93.00 €
▪ - 14 ans	80.00 €
▪ - 12 ans	69.00 €
○ Masculins :	
▪ - 18 ans	128.00 €
▪ - 16 ans	93.00 €
▪ - 14 ans	80.00 €
▪ - 12 ans	69.00 €
○ – 10 ans par club et par an	30.00 €
○ – 8 ans par club et par an	30.00 €

XI – Dossier de mutation saisons 2014-2015

Mutation dirigeant	Gratuit
Mutation + 18 ans (1995 et avant)	147.00 €
Mutation 17/18 ans (1996-1997)	90.00 €
Mutation – 17 ans (de 1998 à 2002)	60.00 €
Mutation – 13 ans (2003 et après)	Gratuit

XII – Taxe de fonctionnement

La taxe sera calculée sur la base des effectifs au 1^{er} novembre 2014 x par le montant de la base.

Appel : Début novembre 2014

Échéance : 30 jours après établissement de la facture

Réajustement : à partir du 15 mai 2015, en tenant compte des effectifs réels de la saison 2014-2015.

Montant de la taxe par licencié :

➤ Dirigeant :	3.00 €
➤ Joueur :	
○ 1995 et avant (+18 ans)	25.60 €
○ 1996-1997 (17-18 ans)	23.00 €
○ 1998-1999 (15-16 ans)	19.25 €
○ 2000-2001 (13-14 ans)	15.35 €
○ 2002-2003 (11-12 ans)	14.15 €
○ 2004-2005 (9-11 ans)	10.30 €
○ 2006 et après (- 9 ans)	2.00 €

NB : les arbitres doivent être titulaires d'une licence « joueur »

➤ Loisir :	5.00 €
------------	--------

XIII – Pénalités financières pour non-respect de la C.M.C.D. 21

➤ Socle de base Technique (Excellence et Honneur)	65.00 €
➤ Socle de base Sportive (Excellence et Honneur)	65.00 €
➤ Socle de base Arbitrage (Excellence et Honneur)	65.00 €